



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### rémunérations

Question écrite n° 132548

#### Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conséquences de la conférence salariale annuelle du 30 janvier 2012. Le taux directeur des augmentations 2012 pour le social et médico-social est annoncé à plus de 0,8 %. Ce taux ne couvrira pas l'ancienneté dans certaines conventions collectives. 2012 sera donc une nouvelle année blanche pour les salaires, il y aura une perte du pouvoir d'achat pour l'ensemble de ces personnes. L'annonce d'une enveloppe exceptionnelle de 50 millions d'euros répartis sur 2012 et 2013 pour les structures d'aide à domicile en grande difficulté ne répond pas aux besoins de cette branche. Treize coefficients des grilles de salaire sont en-dessous du SMIC. La précarité des emplois de ce secteur est en marche. Elle lui demande sous quel délai et dans quelle condition il entend contribuer à la réouverture des négociations.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Fioraso](#)

**Circonscription :** Isère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132548

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mai 2012, page 3462

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)